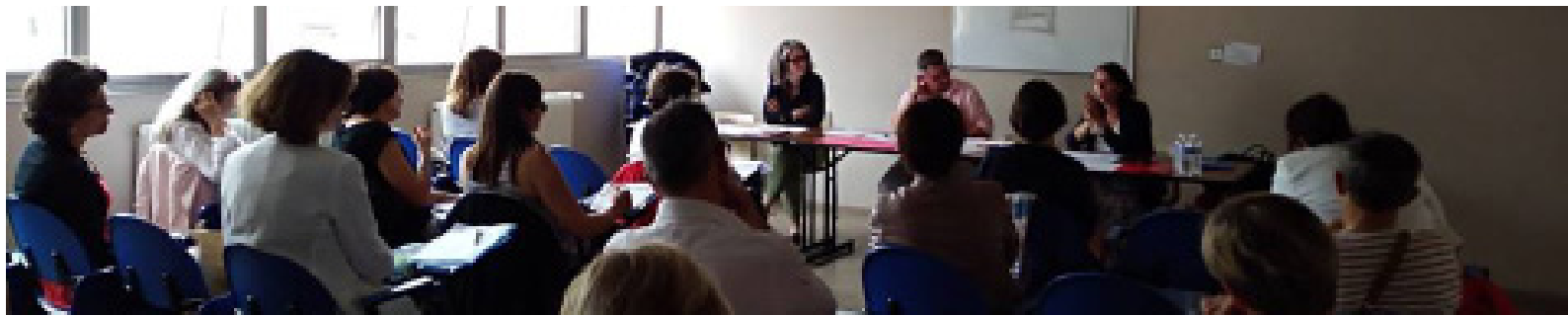


Formations Espaces extérieurs, bâtiments et vieillissement

Cette thématique Villes Amies des Aînés (VADA) promeut la prise en compte de la diversité des âges dans l'aménagement urbain. En contribuant à la mobilité, au maintien de l'autonomie et du lien social, des espaces extérieurs et des bâtiments adaptés sont bénéfiques, non pas uniquement pour les personnes âgées, mais pour l'ensemble des citoyens.

OBJECTIFS

Avoir une vision globale des enjeux et contraintes liés au vieillissement de la population en matière d'espaces extérieurs et bâtiments. Pouvoir intégrer la démarche VADA dans les politiques publiques d'urbanisme. Prendre en compte les spécificités des personnes âgées dans l'aménagement des espaces publics. Donner des clés de lecture pour définir et mettre en œuvre un aménagement des espaces publics pertinent, particulièrement du point de vue de l'usage des personnes âgées. Identifier les possibilités d'actions futures à mettre en œuvre.



CONTENU

Les rôles de l'aménagement urbain face au vieillissement de la population

Les différentes places de cette thématique dans la démarche VADA

Espaces extérieurs et bâtiments : de multiples dimensions à prendre en compte

Voirie

Espaces verts

Équipements et propreté

Sécurité

Bâtiments

Articuler la démarche VADA avec l'environnement législatif

Mobiliser les documents d'urbanisme

S'appuyer sur les CCAPH (Commission Communale ou intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées), les Registres Publics d'Accessibilité, etc.

Dispositifs et outils mobilisables

Méthodologie d'élaboration d'une politique publique d'urbanisme adaptée à tous les âges

Présentation de retours d'expérience

PUBLIC CONCERNÉ

• **Élus locaux** : membres des conseils municipaux, des intercommunalités, des conseils départementaux et des conseils régionaux ainsi que les maires et présidents ayant une responsabilité dans le domaine de l'urbanisme, des voies publiques et déplacements

• **Professionnels** : cadres territoriaux et chargés de mission (urbanisme, développement durable, voies publiques et déplacements), directeurs, cadres et chargés de mission des CCAS et CIAS, DGS des communes et intercommunalités.

PRE-REQUIS

Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, travail en atelier, échanges et débats, mise à disposition de documents (rapports, textes de loi, ouvrages thématiques, etc.) et supports pédagogiques

